

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle
et numérique

Décision du 20 avril 2023

portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès et de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

NOR : ECOG2304484S

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès, notamment le 3° de son article 2 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, notamment le 3° de son article 2,

Décide :

Article 1

M. Tognola (*Julien*), directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie, est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès pour une durée de 4 ans, en qualité de représentant de l'Etat au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de M. Lerouge (*Christophe*).

Article 2

M. Tognola (*Julien*), directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Occitanie, est nommé membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux pour une durée de 4 ans, en qualité de représentant de l'Etat au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de M. Lerouge (*Christophe*).

Article 3

La directrice de l'École nationale supérieure des mines d'Alès et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 avril 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY